**« Réforme » de la Formation des Enseignants et CPE ; « réforme » des concours de recrutement**

Courrier à la Fédération des Conseils de parents d’élèves (FCPE)

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières semaines, vous avez pu constater la généralisation de l’expression du mécontentement des acteurs et actrices de la Formation des enseignants et des CPE à propos de la mise en place de la « réforme » à la rentrée 2021 – et ce jusque dans les médias régionaux et nationaux : en témoignent désormais, outre les très nombreuses motions et courriers déposés localement depuis deux ans, des tribunes récentes parues dans la presse qui réunissent, sur son fond comme sur les modalités de son application, de très nombreux collègues d’horizons divers dans une même opposition : courrier des responsables des masters MEEF Histoire Géographie (<https://aggiornamento.hypotheses.org/4676>), tribune des professeurs de SVT (<https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/02/01/reforme-de-la-formation-des-enseignants-le-risque-d-un-effondrement-du-vivier-de-candidats-et-d-une-baisse-de-la-qualite-de-l-enseignement_6068396_3232.html>), tribune des 30 associations d’enseignants (<https://www.lejdd.fr/Societe/Education/tribune-une-trentaine-dassociations-denseignants-denonce-des-recrutements-au-rabais-4024797>), tribune des 1500 formateurs et formatrices (https://www.snesup.fr/article/tribune-ni-precariser-ni-conformer-former-les-enseignantes-et-les-cpe-est-un-imperatif-citoyen).

Cette unanimité dans le rejet de la « réforme » de ceux-là mêmes qui sont censés la mettre en œuvre nous amène à vous solliciter : à quatre mois de la fin de l’année universitaire, les objections et les questions essentielles dont les collègues, dans toute leur diversité, y compris des inspecteurs, sont porteurs n’ont toujours pas trouvé de réponses. Vous en trouverez l’écho dans l’appel intersyndical large à une Journée nationale d’action le 11 mars, en pièce jointe.

Cette « réforme » de la Formation des Enseignants et CPE et celle des concours de recrutement auront un impact majeur sur les nouvelles générations. Certains élèves seront confiés en responsabilité pleine dès l’année prochaine à des étudiants n’ayant ni validé le master, ni obtenu le concours (CRPE, CAPES, CAPLPL). Dans certains départements de notre académie, deux stagiaires étudiants de M2 se succéderaient dans une même classe avant de voir arriver en fin d’année un remplaçant ZIL (Zone d’intervention localisée), car ils seront occupés à valider leur master et à passer les écrits et oraux du concours. Ces conditions de formation sont inacceptables pour les étudiants qui toucheront un salaire très inférieur à celui que touchent les stagiaires actuels tout en étant surchargés de travail. Elles risquent aussi de créer des difficultés de remplacement en cas d’abandon de l’étudiant en cours d’année ou parce que les étudiants, trop pris par les études et le concours, ne seront pas en mesure de préparer sereinement la classe. Les élèves seront évidemment victimes de cette situation.

Nous vous savons particulièrement soucieux des questions d’éducation et comptons donc sur votre intérêt : nous assurons une permanence sur ces questions le 11 mars 2021 de 11 h 30 à 12 h 30 via la visioconférence

Nous serions heureux, avec des représentants des différents masters et des organisations syndicales représentées dans notre INSPE ###, de pouvoir échanger avec vous à cette occasion. Nous restons naturellement aussi à votre disposition pour toute autre forme d’échange à votre convenance.

Le sort des prochaines générations d’élèves se joue dès aujourd’hui. Il est plus qu’urgent d’écouter les actrices et acteurs de la formation, et d’agir en conséquence !

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations,